

La construction de la réussite : *réussir* et ses constructions

MERI LARJAVAARA
Åbo Akademi, Finland

Résumé

L'article présente un survol des différentes constructions du verbe *réussir* en français contemporain. L'objectif est de voir si l'hypothèse d'iconicité s'applique à l'emploi où un élément complexe (*au niveau, par rapport, en ce qui concerne*) se trouve avec un actant dont le référent pourrait également avoir une représentation dans la fonction syntaxique d'objet. Il semble qu'il soit possible qu'une motivation sémantico-discursive puisse être détectée : les locuteurs semblent profiter de la diminution de la transitivité syntaxique (cf. études en typologie des langues) pour diminuer la transitivité sémantique. Cependant, pour dire quelque chose de définitif il faudrait pouvoir travailler sur un nombre plus important d'occurrences. L'approche de l'étude est constructionniste.

Mots-clés : français, syntaxe, transitivité, construction, préposition complexe.

Abstract

The paper presents an overview of the different constructions of the verb *réussir* ("to succeed, to manage") in contemporary French. The aim is to test the iconicity hypothesis: does it apply to the case where a complex element (*au niveau, par rapport, en ce qui concerne*) is used with an actant the referent of which could also have a representation in the syntactic function of an object? It seems that it is indeed possible to see a semantic-discursive motivation in these cases. The speakers seem to make use of the reduction of syntactic transitivity (cf. research in linguistic typology) to diminish semantic transitivity. However, to be able to confirm the hypothesis the tokens investigated are not sufficiently numerous. The paper represents a constructionist approach.

Keywords: French, syntax, transitivity, construction, complex preposition.

1. Introduction¹

L'objectif du présent article est de réfléchir aux différentes constructions dans lesquelles le verbe *réussir* figure en français contemporain et de voir si l'hypothèse d'iconicité, selon laquelle la construction syntaxique reflète d'une façon plus ou moins

¹ Je remercie David Chataignier de son aide ainsi que les relecteurs anonymes de leurs commentaires pertinents.

directe la construction sémantique (voir section 4), semble s'appliquer à une partie de cet éventail de constructions. Notamment, si un actant est attaché au verbe et que la représentation du même type de référent peut parfois revêtir la fonction syntaxique d'objet ou de complément régi par une préposition – une préposition complexe de surcroît –, ce dernier emploi peut-il avoir une motivation sémantico-discursive ? L'approche est constructionniste en ce qu'elle part de l'idée que les constructions syntaxiques portent un sens (voir section 3).

Il s'agit d'une étude-pilote sur le verbe *réussir* pour ensuite élargir plus tard le domaine étudié à d'autres verbes.

2. La description des constructions du verbe *réussir*

Commençons par un survol des constructions dans lesquelles *réussir* est utilisé selon les différents dictionnaires.

Selon Florea et Fuchs (2010), le verbe *réussir* figure

- dans une construction intransitive sans complément :
nos tentatives ont réussi 'aboutir, être couronné de succès' ;
tu réussiras 'obtenir les résultats escomptés' ;
- dans une construction transitive :
réussir une sauce, un exercice 'parvenir à faire, réaliser' ;
il a réussi son examen 'passer avec succès' ;
- avec un complément prépositionnel avec *à* et substantif :
la maternité réussit à ma sœur 'bien aller' ;
ce climat lui réussit 'convenir' ;
- avec la préposition *à* et infinitif :
réussir à finir son article 'arriver, parvenir'.

Le *Petit Robert* (2011) et le *Trésor de la langue française informatisé* (2016) présentent la chose selon le même modèle. Ils mentionnent d'abord l'emploi intransitif :

- *réussir (bien, mal)* :
(pour des choses comme référent du sujet) 'aboutir à un résultat (bon ou mauvais)' : ex. *projet qui réussit mal* ; (pour des personnes comme référent du sujet) *réussir (bien, mal)* 'obtenir tel résultat' ;
- sans adverbe :
(choses) 'avoir une heureuse issue, un bon résultat' : ex. *son affaire réussit* ;
(personnes) 'obtenir un bon résultat, atteindre ce qu'on cherchait' : ex. *Je réussirai ! ; Il réussit dans ses études* ;

- (choses) avec un complément prépositionnel : sans adverbe (PR, TLFi) : *réussir à (quelqu'un)* ‘avoir (pour lui) d’heureux résultats’ : ex. *tout lui réussit* ; avec adverbe (TFLi) : ex. *ce travail lui a bien réussi* ;
- (personnes) avec complément avec à (sans (PR, TLFi) ou avec adverbe (TLFi)) : ‘arriver, parvenir’ : ex. *Il a réussi à son examen* ; *Pour bien réussir à ces petits ouvrages...²* ; *Il a réussi à s’évader*.

Et ensuite l’emploi transitif :

- ‘exécuter, faire avec bonheur, avec succès, achever, réaliser’ : ex. *réussir une affaire, une opération, un dîner, réussir son coup, réussir sa vie, réussir un examen, un concours*.

Le TLFi mentionne encore l’emploi pronominal littéraire :

- *J’ai dû réapprendre l’égoïsme et me persuader que, sans égoïsme, je ne parviendrais pas à me réussir* [Gide].

Le dictionnaire des *Verbes français* de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier (1997) confirme ces données.

Pour avoir une estimation de la fréquence de ces différentes constructions, j’ai parcouru quelques sources variées mais complémentaires (un degré élevé d’exactitude n’est pas nécessaire pour cette fin).

Dans son étude sur la langue parlée, Greidanus (1990) mentionne le verbe mais n’en donne pas de description détaillée.

Pour sa part, le *Corpus du français parlé parisien* (CFPP2000, 2016 ; Branca-Rosoff *et al.*, 2012) contient 41 occurrences du verbe *réussir* (les participes passés *réussi*, dans un emploi adjectival, ne sont pas comptés). Ces 41 occurrences se répartissent comme suit ; je donne un exemple de chaque construction pour illustrer davantage la variété :

- *réussir* à INFINITIF
51 % (21 occurrences)
Ex. *c’est jamais ouvert donc pour l’instant j’ai jamais réussi à voir ce qu’il en était de cette maison des oiseaux* ;

² Il est à noter que cette construction en à SN n’est mentionnée dans Florea et Fuchs (2010) qu’avec l’infinitif.

- *réussir* d'INFINITIF
2,4 % (1 occurrence)
Ex. *on avait réussi avec la municipalité de s'faire livrer des galettes le champagne* ;
- *réussir* à SYNTAGME NOMINAL [notamment, une proposition *ce que...*]
4,9 % (2 occurrences)
Ex. *mais j'ai pas réussi à la à la à c'qu'on fasse du vélo ensemble* ;
- *réussir* à [indéfini (phrase coupée)]
4,9 % (2 occurrences)
Ex. *comment ils ont : réussi à :*
- *réussir* [à l'absolu]
22 % (9 occurrences)
Ex. *et ils ont d'ailleurs c'est ils ont réussi entre guillemets* ;
- *réussir* COD
15 % (6 occurrences)
Ex. *oui euh ont très bien réussi en tout cas leur vie scolaire on va dire.*

Je note que l'objet nominal est assez fréquent (15 % des occurrences) ainsi que l'emploi solitaire du verbe (22 %), bien que l'usage avec la préposition *à* et l'infinitif présente le plus d'occurrences (51 %).

Enfin, le Corpus du Département des langues modernes de l'Université de Helsinki (outil Porc, 2016) contient dans ses corpus de presse (*Paris Match, Nouvel Obs, Marianne, Le Point, Femme actuelle*) 12 235 occurrences du verbe *réussir* en tout. Avec une recherche pour *réussir* suivi directement d'un article (indiquant donc un objet direct) on obtient 10,4 % des occurrences (ce qui correspond à 1 278 occurrences ; il faut noter qu'en réalité, il y a probablement plus d'emplois transitifs de *réussir*, vu qu'il y a aussi d'autres types d'objets que ceux qui commencent par l'article, par exemple les possessifs). On constate donc que cet emploi transitif est fréquent³.

Cependant, ce qui m'intéresse particulièrement dans le cadre de cette étude, c'est une construction qui n'est pas mentionnée dans les sources consultées : la construction avec un complément dont la relation avec le verbe est exprimée par un élément complexe (*par rapport à, au niveau de, en ce qui concerne*) (l'orthographe originale n'a pas été touchée) :

- (1) *merci pour cette recette facile ; 3 j'espère réussir au niveau de ma cuisson car*

³ L'emploi transitif est pourtant assez récent : selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (2010 : sous *réussir*), « [l']usage transitif direct du mot (*réussir qqch.*) est seulement enregistré par Boiste en 1834 ; il est devenu usuel. »

j'ai toujours raté la recette de fondant au chocolat ./, [...]

[<http://www.jeuxdufondantauchocolat.com/fondant-au-chocolat.php> 4/2016].

J'analyse alors cette construction comme une construction parallèle à la construction transitive où le locuteur a choisi d'introduire un élément là où une construction transitive serait possible : *j'espère réussir [au niveau de] ma cuisson.*

Je reviendrai à cette construction – qui vient s'ajouter à la liste des constructions possibles pour *réussir* – et à son analyse dans les sections 5 et 6.

3. Les constructions font la langue

Selon les théories constructionnistes (voir, entre autres, Goldberg, 1995 ; Bouveret et Legallois, 2012 ; *Construction Grammar*, 2016), la langue est constituée d'éléments portant un sens. Ces éléments peuvent être des morphèmes, des lemmes, des constructions syntaxiques, pouvant être et étant combinés pour former des sens plus compliqués. La construction syntaxique qui sert à relier des éléments plus petits, à en construire des entités plus étendues, porte elle aussi un sens.

Chaque langue a un nombre restreint de constructions morphosyntaxiques utilisées pour décrire la variété infinie de situations dans le monde en dehors de la langue. La construction transitive est le schéma actanciel morphosyntaxique qui correspond à la construction que la langue en question utilise pour décrire une situation canonique à deux participants : référent du sujet actif, référent de l'objet passif, procès dynamique engendrant un changement dans le référent de l'objet, etc. Lazard (1994 : 245) définit ces caractéristiques sémantiques et fait remarquer que « toute déviation par rapport à cette situation prototypique tend à susciter un changement de construction. »

Dans les langues indoeuropéennes, le schéma transitif est très généralisé. Selon Lazard (1998 : 75), « on y trouve presque n'importe quel type de situation exprimé par la même construction que l'action prototypique » (ex. *Des hangars jouxtaient des ateliers*). Un schéma aussi général pourrait-il porter un sens ? Bien que la construction soit assez faible d'après Goldberg (1995 : 116-119) – elle prédit simplement que dans une construction avec sujet et objet, le sujet est plus près d'un agent que l'objet, qui ressemble plus à un patient –, on avancera dans la présente étude l'hypothèse qu'elle semble avoir une certaine influence sur le contenu des énoncés : les constructions avec objets s'adaptent au modèle de la phrase transitive prototypique où le sujet se rapproche du rôle de l'agent et l'objet de celui de patient (Dowty, 1991).

4. Principe d'iconicité dans la langue

L'iconicité dans la langue est un sujet débattu surtout dans le cadre de la linguistique fonctionnelle (dans le sens américain du terme) quand on a essayé de trouver une motivation (saussurienne) derrière les constructions grammaticales. Lyons (1987 : 70, première édition de 1977) définit l'iconicité de la façon suivante :

Any signal, or component of a signal, which is, in some way, "geometrically similar" to what it means or stands for is iconic; otherwise it is said to be arbitrary (Hockett, 1958 : 577)⁴.

Il nuance cependant ce propos, un peu plus loin dans le même ouvrage classique, quand il écrit que le fait de parler d'une ressemblance est trop vague pour être vraiment opérationnel (p. 102) :

Iconicity is said to be dependent upon some natural resemblance, geometrical or functional, between the sign and its object. But the whole notion of resemblance [...] is, to say the least, suspect.

Depuis, l'iconicité a été débattue, entre autres, par Haiman (1980), Itkonen (2004) et Haspelmath (2008). Itkonen note que tout ce qui en a l'air n'est pas iconique ; Haspelmath fait remarquer que s'il y a plus de matériau morphologique pour le pluriel que pour le singulier ce n'est pas nécessairement dû au principe de l'iconicité mais au fait que le singulier est tout simplement plus fréquent. La discussion a continué depuis (dans le même numéro de la revue *Cognitive linguistics* de l'an 2008 il y a déjà les commentaires de Haiman et de Croft et la réponse de Haspelmath) et il n'y a pas de consensus atteint.

Cependant, dans le domaine de la transitivité, les recherches indiquent que l'on pourrait recourir à l'iconicité pour comprendre la relation entre les différentes constructions. Prenons l'exemple d'Alvarez (1968 : 19) à propos de *discuter un problème / d'un problème / sur un problème / à propos d'un problème* et *frapper le mur / à la porte / sur le sol / contre le mur* :

À chaque fois, la construction employée témoigne d'une conception différente de la relation qui unit le verbe à son complément. Plus intime dans *discuter un problème*, elle devient de plus en plus lâche, jusqu'à *discuter à propos d'un problème*, où la distance (syntaxique et sémique) semble être la plus grande.

De la relation de transitivité directe – par les constructions à prépositions

⁴ Hockett, C. F., *A Course in Modern Linguistics*, New York, Macmillan, 1958.

simples – à une relation par préposition complexe, la relation sémantique entre le procès et le référent de l'actant concerné deviendrait également « de plus en plus lâche », c'est-à-dire moins intime, plus compliquée. Pour une discussion plus développée de cette question, je renvoie à Larjavaara (sous presse et aussi 2000 : 202-211).

5. Prépositions complexes : marqueurs thématiques ou autres

Plusieurs prépositions complexes peuvent fonctionner comme marqueurs thématiques en français. Ces marqueurs indiquent, en début de phrase, quel est le thème dont il sera question. En voici un exemple (ex. *CFPP2000*, 2016 ; Branca-Rosoff *et al.*, 2012) :

- (2) *et en ce qui concerne les les loisirs donc vous av- vous avez parlé de la de la de votre cours de gym par exemple.*

Cet usage a été étudié par plusieurs chercheurs, voir Lambrecht (2000), Fløttum (2003), Velghe et Lahousse (2015), entre autres.

Un complément introduit par la même préposition complexe ne fonctionne pas nécessairement toujours comme un marqueur thématique mais peut aussi avoir une fonction syntaxique différente et faire partie du syntagme verbal. Il est alors rhématique. L'exemple suivant est emprunté à Velghe et Lahousse (2015 : 430) :

- (3) *Quels sont les points communs des différentes religions ? — Elles se valent toutes au niveau de l'intolérance.*

En règle générale, un complément en début de phrase serait plutôt thématique et à la fin de la phrase rhématique. L'exemple suivant, avec ses deux occurrences d'un complément en *au niveau de*, illustre bien cette bivalence :

- (4) *Du point de vue des actionnaires de Disney, cette transaction peut s'avérer intéressante. Si Marvel avait un portefeuille de personnage assez incroyable et ont bien réussit au niveau de la réalisation (ceux qui ont réalisés eux-mêmes du moins), au niveau de la production/distribution c'était plus difficile.*
[<http://blogues.lapresse.ca/lapresseaffaires/cousineau/2009/08/31/spider-man-et-hulk-passent-chez-disney/> 4/2016].

Le premier complément, *au niveau de la réalisation*, est rhématique : il indique le domaine dans lequel Marvel a bien réussi. Pour sa part, le deuxième complément, *au niveau de la production/distribution*, est, de par sa position initiale, thématique. Il y a une relation contrastive également : il est indiqué d'abord que Marvel avait

bien réussi au niveau de la réalisation, mais quant à la production et la distribution, domaines différents de la réalisation, les résultats ont été moins bons.

Lorsqu'ils ne fonctionnent pas comme marqueurs thématiques, ces compléments peuvent avoir plusieurs fonctions sémantiques différentes. Par exemple, *au niveau de SN* peut indiquer une relation spatiale toute concrète (*au niveau du premier étage*) ou métaphorique (*au niveau de l'Union Européenne*) ou indiquer le domaine dont il est question (ex. 4) : dans ce dernier cas, c'est un emploi grammaticalisé.

6. Les constructions à la loupe

Les emplois qui m'intéressent dans le cadre de cette étude sont ceux où la préposition complexe en question – que ce soit *au niveau de SN*, *en ce qui concerne* ou autre – est utilisée avec le verbe *réussir* pour introduire un complément qui pourrait aussi avoir avec le même verbe une relation sémantique exprimée par la simple fonction d'objet. C'est l'exemple déjà cité plus haut, (ex. 1) *j'espère réussir au niveau de ma cuisson*, où *au niveau de* ne semble rien apporter de plus sur le plan sémantique par rapport à une construction transitive : *j'espère réussir ma cuisson*.

Je suis partie de l'hypothèse que le locuteur a fait un choix quand il a introduit la préposition complexe dans son énoncé. Ce choix serait motivé par la volonté de réduire le degré de transitivité sémantique en réduisant la transitivité syntaxique (voir les sections 3 et 4).

Les prépositions complexes qui fonctionnent par ailleurs comme marqueurs thématiques se prêtent bien à cette fonction étant donné que leur poids sémantique peut être réduit au minimal. Il s'agit simplement de pouvoir augmenter la distance syntaxique entre le verbe et la représentation du référent.

La collecte de matériaux à analyser n'a pas été facile. Ces constructions, bien qu'existantes, sont peu fréquentes. Après avoir vérifié leur présence dans les deux corpus de travail – le *Corpus du français parlé parisien (CFPP2000, 2016 ; Branca-Rosoff et al., 2012)* et le *Corpus du Département des langues modernes de l'Université de Helsinki (outil Porc, 2016)* – j'ai dû constater qu'il n'y avait aucune occurrence avec le verbe *réussir* et l'une des prépositions *au niveau de SN*, *par rapport à SN* ou *en ce qui concerne SN*⁵ que j'ai choisis pour cette première étude. J'ai décidé alors d'aller à la recherche d'occurrences sur Internet⁶. J'ai employé le moteur de recherche *Startpage.com* qui utilise pour sa part *Google* mais en cachant l'identité de

⁵ Sauf une occurrence de *réussi en ce qui concerne* [...] où *réussi* avait une fonction adjectivale.

⁶ Cf. Gatto (2014) pour l'utilisation de l'Internet pour les objectifs d'un linguiste.

l'utilisateur (ou plutôt de son ordinateur) pour ne pas fausser les résultats (comme on le sait, *Google* apprend vite les habitudes de l'utilisateur). J'ai choisi, pour cette première étude, de ne repérer que les occurrences des trois formes orthographiques : *réussi*, *réussis*, *réussit*.

J'ai recherché toutes les occurrences de l'une de ces formes suivie directement d'une des formes suivantes : *au niveau*, *niveau*, *par rapport*, *en ce qui concerne*, et ai parcouru les 50 premières occurrences pour chaque recherche pour aboutir à un petit corpus de 600 occurrences (3 x 4 x 50). Ces 600 occurrences m'ont donné 11 occurrences intéressantes pour cette étude – résultat modeste.

En plus de cette recherche, j'ai aussi fait des recherches moins systématiques et trouvé des occurrences intéressantes, mais force est de constater que la fréquence du phénomène qui m'intéresse ici ne me permet pas de travailler d'une façon tout à fait satisfaisante et surtout de tirer des conclusions définitives. Cette étude sera donc considérée comme une première étude sur un phénomène qui demande encore, avant d'être cerné, une réflexion méthodologique poussée. Mon idée a été, dès le début, il faut le dire, de faire une étude-pilote sur le verbe *réussir* pour élargir plus tard le domaine étudié à d'autres verbes.

Pour cette première étude, j'ai choisi *réussir* puisqu'il s'agit d'un verbe dont l'objet indique quelque chose de bien qui a été fait. S'il existe une possibilité de réduire la transitivité sémantique en réduisant la transitivité syntaxique, ce verbe est probablement plus susceptible qu'un autre de figurer dans un tel énoncé : si le locuteur manie son énoncé pour réduire sa responsabilité – c'est-à-dire l'agentivité du procès en termes linguistiques –, c'est avec ce verbe qu'il pourrait le faire pour être modeste et ne pas mettre l'accent sur son rôle à lui. Une autre possibilité aurait pu être le choix d'un verbe qui indique une action peu désirable : une réduction de transitivité de la part du locuteur aurait fait preuve d'une volonté de minimiser sa responsabilité.

Le fait de ne pas avoir pu trouver d'occurrences dans les corpus disponibles engendre des problèmes au niveau de la vérification de l'hypothèse. Si les occurrences qui effectivement semblent confirmer l'hypothèse ne peuvent pas être comparées

- a) à des occurrences qui seraient autrement parallèles mais où la construction serait transitive pour voir s'il y a une (légère) différence sémantique ou
- b) à un nombre élevé d'occurrences où il s'agirait de la même construction syntaxique pour voir si la même tendance à réduire l'agentivité se manifeste,

les résultats restent au niveau d'impressions savantes. Je les pose toutefois comme base de travail pour des réflexions futures.

Dans les exemples suivants, le locuteur a adopté la construction avec la préposition complexe :

- (5) *J'ai réussi en ce qui concerne les yeux à l'huile.*
[<http://artcheval.over-blog.com/page/26> 1/2015].
- (6) *« Il fallait absolument un système léger, c'est la raison pour laquelle on devait utiliser de l'électronique ultra-miniaturisé. Il fallait absolument éviter tout lien avec la piste qui aurait fait en sorte que le système était uniquement utilisable dans un cas de figure. On voulait une universalité au niveau de la solution et je crois qu'on a réussi par rapport à cela. [...] ».*
[http://www.rtf.be/info/regions/detail_liege-venus-un-boitier-pour-aider-les-mal-voyants-a-pratiquer-l-athletisme?id=7619783 11/2012].
- (7) *Donc oui, c'était un objectif pour moi que les étudiants soient capables de continuer à faire des party. En gros de défendre les activités étudiantes, c'était un des principaux objectifs et je pense qu'on a réussi par rapport à ça.*
[<http://www.polyscope.qc.ca/spip.php?article1152> 11/2012].
- (8) *S'ils veulent mettre en valeur « la théâtralité et le lyrisme dans l'expression musicale », ils n'ont pas encore pleinement réussi en ce qui concerne le lyrisme.*
[<http://chanteur.net/spectacles/20050924-Royaumont-Finta.htm> 4/2016].
- (9) *Tenons-nous tous debout aujourd'hui et reconnaissons que ce gouvernement réussit au niveau des politiques de création d'emplois. Nous avons la seconde meilleure croissance au pays.*
[<http://www.journaldemontreal.com/2016/01/08/le-quebec-dans-le-peloton-de-tete-des-provinces-pour-la-creation-demplois-en-2015> 4/2016].

S'il s'agit d'un sujet à la première personne, la modestie peut motiver le choix d'une construction indirecte : c'est le cas dans les exemples (5), (6) et (7), où dans les deux derniers il y a *on* dans la fonction de « nous ». Dans (6) et (7) il y a également – à part la construction indirecte – un autre élément qui atténue l'affirmation : *je crois que, je pense que*.

Dans (8), pour sa part, il s'agit de ne pas avoir « encore pleinement » réussi, ce qui motive une diminution de la transitivité sémantique. Quant à l'exemple (9), il s'agit de reconnaître cet état de choses – les capacités du gouvernement ont été contestées auparavant.

Dans la grande majorité des occurrences repérées, il y a toujours un élément autre qui joue dans le même sens que le fait d'avoir choisi la construction indirecte et ainsi la transitivité diminuée. Si ce n'est la première personne du sujet ou une réussite possiblement contestée, cela peut être par exemple l'interrogation comme dans l'exemple suivant :

- (10) *Quelles sont les interventions qui ont réussi en ce qui concerne la mise en place et le maintien du travail d'équipe dans le domaine des services de santé ?*
[<http://www.fcass-cfhi.ca/SearchResultsNews/06-06-01/7fa9331f-0018-4894-8352-ca787daa71ec.aspx> 4/2016].

De la même façon, dans l'exemple cité plus haut (ex. 1 ; ici avec un contexte plus long), le locuteur n'est vraiment pas sûr de sa réussite (*j'espère ; car j'ai toujours raté la recette*) :

- (11) *merci pour cette recette facile ; 3 j'espère réussir au niveau de ma cuisson car j'ai toujours raté la recette de fondant au chocolat:/, je vais la faire aujourd'hui pour le coûter de mes petit cousin mais j'ai une petite question si je cuis mon fondant et que je veux le mettre au congélateur, et dans quelque jours je veux le re manger sera-t-il toujours bon ?*
[<http://www.jeveuxdufondantauchocolat.com/fondant-au-chocolat.php> 4/2016].

Pour sa part, l'exemple suivant illustre la variation possible entre les deux constructions, l'une transitive, l'autre avec la préposition complexe :

- (12) « *Je suis arrivé en France à 16 ans et je me sentais très isolée. J'ai appris le métier de fleuriste. Les fleurs et les plantes se moquent de votre couleur et d'où vous venez. C'est en travaillant que j'ai trouvé ma place. La place du travail dans ma vie est très importante parce qu'il m'a qualifié, elle m'a donné de l'assurance et je me suis affirmée. Je n'ai pas réussi ma vie sentimentale, mais j'ai réussi par rapport au travail* ». *Toumba 43 ans. Fleuriste.*
[<https://pascalediezcinematrice.wordpress.com/paroles-de-femmes/le-travail-par-les-yeux-des-filles/> 4/2016].

La même phrase présente les deux constructions en question. La deuxième occurrence où le locuteur parle de sa réussite est la construction indirecte ; celle où il indique qu'il n'a pas réussi est présentée sous forme de construction transitive. On pourrait effectivement penser qu'il s'agit de la modestie ici.

Il semble donc que le locuteur fait le choix de la construction avec la préposition complexe afin de diminuer la transitivité syntaxique et sémantique de son énoncé. L'emploi de la préposition complexe semble effectivement parfois avoir cette motivation sémantico-discursive.

7. Résultats avancés

S'il semble que les locuteurs profitent de la diminution de la transitivité syntaxique pour diminuer la transitivité sémantique dans le cas de ces constructions du verbe *réussir* avec des prépositions complexes, il faudrait pouvoir travailler sur

un nombre bien plus important d'occurrences pour pouvoir dire quelque chose de définitif. Ce qui peut être constaté sur la base de la présente étude-pilote, c'est que les constructions dans lesquelles se présente *réussir* forment un continuum intéressant :

- (a) *réussir* [emploi solitaire, à l'absolu]
(Au niveau des études,) elle a réussi.
- (b) *réussir* prép. complexe SN
Elle a réussi au niveau des études.
- (c) *réussir* à SN (ou autre préposition simple)
Elle a réussi à (dans) ses études.
- (d) *réussir* SN
Elle a réussi les études.

Dans (a), le locuteur peut ajouter des compléments à sa guise – tel *au niveau des études* pour indiquer le thème et/ou le domaine duquel il est question. En ce qui concerne la construction illustrée dans (b), le complément placé après le verbe peut continuer à indiquer le domaine du procès comme dans (a). Sous (d) c'est la construction transitive classique. Sous (c) il y a une préposition qui s'insère entre l'actant et le verbe si on compare cette construction à (d)⁷. La construction (b) peut également être vue comme un surenchérissement de la distance entre l'actant et le verbe en comparaison avec (c) et (d).

Si les formes syntaxiques se suivent sur le continuum mais semblent rester discrètes, les différences sémantiques entre les différentes formes ne sont pas nécessairement aussi claires. Dans le contexte, le locuteur peut entraîner des éléments qui orientent l'interprétation dans un sens défini.

Bibliographie

- Alvarez, G. H., *Transitivité et économie de l'objet dans l'énoncé français*, thèse, Faculté des lettres et sciences humaines, Paris – Nanterre, 1968.
- Bouveret, M., Legallois, D. (dir.), *Constructions in French*, Amsterdam, Benjamins, 2012.
- Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefevre, F., Pires, M., *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*, 2012. En ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf> (consulté en avril 2016).

⁷ Les différences lexicales peuvent être très importantes. Selon Google 4/2016, *réussi un examen* donne 33 900 occurrences tandis que *réussi à un examen* en donne 307 000. En revanche, *réussi un défi* est présent 20 700 fois et *réussi à un défi* ne donne aucune occurrence ; *réussir un défi* est clairement lexicalisé.

- Construction Grammar*, 2016. En ligne : <http://www.constructiongrammar.org> (consulté en avril 2016).
- Corpus du Département des langues modernes de l'Université d'Helsinki (outil Porc)*, 2016, (consulté en avril 2016).
- Corpus du français parlé parisien (CFPP2000)*, 2016. En ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr> (consulté en avril 2016).
- Dictionnaire historique de la langue française*, Rey, A. (dir.), Paris, Le Robert, 2010 [nouvelle édition].
- Dowty, D., "Thematic Proto-roles and Argument Selection", *Language*, 67, 1991, pp. 547-619.
- Dubois, J., Dubois-Charlier, F., *Verbes français*, 1997. En ligne : <http://rali.iro.umontreal.ca/Dubois/> (consulté en avril 2016).
- Florea, L.-S., Fuchs, C., *Dictionnaire des verbes du français actuel*, Paris, Ophrys, 2010.
- Fløttum, K., « À propos de *quant à* et *en ce qui concerne* » in Combettes, B., Schnedecker, C., Theissen, S. (dir.), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, 2003, pp. 185-202.
- Gatto, M., *Web as corpus. Theory and practice*, London – New York, Bloomsbury, 2014.
- Goldberg, A. E., *Constructions: a construction grammar approach to argument structure*, Chicago – London, The University of Chicago Press, 1995.
- Greidanus, T., *Les constructions verbales en français parlé. Étude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes les plus fréquents*, Tübingen, Max Niemeyer, 1990.
- Haiman, J., "The iconicity of grammar", *Language*, 56, 1980, pp. 515-540.
- Haspelmath, M., "Frequency vs. iconicity in explaining grammatical asymmetries", *Cognitive Linguistics*, 19/1, 2008, pp. 1-33.
- Itkonen, E., "Typological explanation and iconicity", *Logos and Language*, 2004, pp. 21-33.
- Lambrecht, K., *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representation of discourse referent*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 [2^e édition ; 1^{re} édition 1994].
- Larjavaara, M., *Présence ou absence de l'objet : limites du possible en français contemporain*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2000.
- "The Semantic Motivation of Non-canonical Predicative Relations: The French Transitive Construction", *Linguisticae Investigationes Supplementa*, sous presse.
- Lazard, G., *L'actance*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.
- « Définition des actants dans les langues européennes » in Feuillet, J. (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin – New York, Mouton – De Gruyter, 1998, pp. 11-146.

- Lyons, J., *Semantics I*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987 [1^{re} édition 1977].
- Petit Robert 2011*, Rey-Debove, J., Rey, A. (dir.), Paris, Le Robert, 2011.
- Trésor de la langue française informatisé*, 2016. En ligne : <http://atilf.atilf.fr/> (consulté en avril 2016).
- Velghe, T., Lahousse, K., “Thematic markers in informal written French: *pour ce qui est de, au niveau (de) and en matière de*”, *Journal of French Language Studies*, 25, 2015, pp. 423-444.